



42, rue de la République  
80 000 Amiens

CPCA  
9 rue de l'Amiral Courbet  
80 000 Amiens

Amiens, le 15 février 2010,

### **Europe Ecologie s'engage pour la vie associative en Picardie !**

Europe Ecologie s'engage à améliorer la qualité de vie des Picards, et cela passe nécessairement par un soutien aux associations picardes. Dans un contexte de crise sociale et écologique, le travail des associations est si fondamental que l'action publique ne saurait s'en passer.

D'abord, Europe Ecologie, c'est un mouvement qui tire des associations une partie de sa force. Né de la conscience des écologistes de la nécessité de joindre leurs efforts face aux crises d'aujourd'hui, notre rassemblement s'élargit de jour en jour. Militants et militantes politiques, associatifs, syndicaux, citoyennes et citoyens sont au cœur de cette dynamique pour porter notre réponse à la crise : la transition écologique de notre économie et de notre société.

Dès lors, il n'est pas surprenant que nos engagements accordent une place essentielle au rôle des associations. Si nous y faisons référence près de 30 fois dans notre programme, ce n'est pas par affichage politique, c'est parce qu'aujourd'hui, améliorer le Vivre Ensemble en Picardie nécessite de travailler avec les associations.

Pour Europe Ecologie, il est essentiel de revigorer le lien social en Picardie. Répondre aux urgences de l'emploi, de la santé, du logement, des transports ; s'attaquer aux inégalités sociales et territoriales (qui souvent vont de pair) et non saupoudrer ; déclarer la guerre aux discriminations ; combattre les inégalités entre les femmes et les hommes ; faire vivre la diversité culturelle dans nos territoires ; donner à chacun et chacune les moyens de son autonomie et de l'exercice de sa citoyenneté ; garantir les droits fondamentaux, sociaux et environnementaux... autant d'objectifs pour lesquels nous aurons grand besoin des associations.

Dans notre programme, nous insistons sur l'importance des acteurs associatifs, y compris en termes économiques. En effet, notre région compte plus de 35 000 associations

actives, avec plus de 40 000 salariés. C'est aussi des centaines de milliers de bénévoles dont le travail, s'il n'est pas pris en compte par les statistiques du PIB, est d'une richesse humaine considérable.

Il convient de signaler que notre approche s'inscrit plus en continuité avec la politique suivie durant la précédente mandature qu'en rupture avec elle. Nous voulons à la fois pérenniser, approfondir et mettre en cohérence ces politiques.

### **Nos propositions : une Région qui valorise les associations**

Concrètement, les écologistes s'engagent dans leur programme à prendre en compte les attentes des acteurs associatifs.

Tout d'abord, nous proposons une nouvelle manière de gouverner, avec les citoyennes et les citoyens. Dans ce cadre, les associations seront pour nous de véritables partenaires. Nous entendons ouvrir largement l'institution régionale sur la société, en passant d'une logique de guichet à des logiques de contrat d'objectifs avec les autres collectivités et le monde associatif. Nous insistons, par exemple, sur la nécessité de connecter l'effort de recherche aux attentes des citoyens. Nous ferons de la région un acteur à l'écoute des citoyens, des associations d'usagers et de tout acteur susceptible d'enrichir la vie démocratique picarde.

Nous nous engageons à soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire. Le secteur représente 56 000 emplois en Picardie. Nous souhaitons le voir se développer, afin de redonner à l'économie son ambition première, celle de servir le bien-être des individus en priorité. Parce que l'économie sociale et solidaire correspond à nos valeurs, nous nous engageons à soutenir massivement ces acteurs qui donnent un sens au contrat social. Ainsi, nous encouragerons les mutualisations d'emplois et la formation de groupements d'employeurs dans le secteur.

Aux responsabilités, nous nous chargerons de pérenniser le soutien aux associations. Nous poursuivrons et adapterons le dispositif « emplois solidaires » en Picardie. Le soutien à la formation des personnels associatifs, bénévoles ou non, sera également perpétué. Nous précisons mieux, par convention, le rôle et la place de chacun des partenaires ; en particulier, le Conseil Régional veillera pour son compte à la cohérence entre ses objectifs, découlant de son propre agenda 21, et les opérations qu'il contribue à financer. Notre région encouragera également le développement des GAP (groupements associatifs de pays) mené par la Conférence permanente des coordinations associatives qui permettent une participation collective aux conseils de développement.

Europe Ecologie saura valoriser le rôle économique joué par les associations. Ainsi, nous mènerons une politique des marchés qui ne pénalise pas les associations. Il s'agira, ainsi, de ne passer par des appels d'offre que lorsque c'est vraiment obligatoire, et de privilégier les réponses coordonnées à la mise en concurrence des associations. De cette manière, nous intégrerons le fait que les associations ne sont pas des opérateurs comme les autres.

De plus, nous voulons permettre aux associations d'interagir entre elles, en appuyant les structures de coopération et les initiatives de valorisation (comme la quinzaine du commerce équitable). Ainsi, nous pourrions organiser une fête annuelle des associations régionales afin de valoriser la diversité de leurs projets. Dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire, l'émergence d'un réseau des associations traitant de la santé en Picardie sera favorisée.

Enfin, nous tenons à souligner le rôle prépondérant que seront amenées à jouer les associations pour remplir les objectifs que se fixe Europe Ecologie. A ce titre, quatre exemples peuvent être donnés :

- notre objectif d'accès de tous à la culture devra passer par une collaboration étroite avec les associations. Nous nous engageons à élaborer nos politiques culturelles en concertation avec les artistes, les professionnels, les réseaux et associations... Une structure de dialogue et d'évaluation permettra d'organiser ces échanges et d'adapter notre politique culturelle aux besoins et attentes de toutes et de tous.
- notre politique en matière de coopération ne pourra pas non plus se passer du travail des associations. Nous poursuivons cette politique d'appui aux pays du Sud en partenariat avec les associations, notamment en ce qui concerne la valorisation du rôle des migrants en Picardie.
- notre politique de Vivre Ensemble et de Santé comporte un volet « Sport » important. Nous nous attacherons à promouvoir une pratique du sport populaire et élargie en partenariat avec les associations et les fédérations.
- notre politique en faveur des personnes handicapées nécessitera une coopération vigoureuse avec les associations concernées. Il s'agit d'améliorer l'accessibilité des bâtiments, de développer le handisport... De plus, nous créerons dans les maisons régionales des centres d'accès à l'information des droits des personnes en situation de handicap.

Nous nous tenons à disposition de la Conférence permanente des coordinations associatives pour toute autre question ou échange relatifs à notre projet pour la Picardie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Christophe PORQUIER,  
Tête de liste Europe Ecologie en Picardie

